

DOCUMENTS À FOURNIR

Justificatif d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport, titre de séjour
Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau ou EDF, quittance de loyer éditée par un professionnel etc.
Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'apprenant, une attestation d'hébergement signée et la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
E-Photo-signature numérique ANTS : option disponible dans les cabines photographique
ASSR2 pour les moins de 25 ans
Pour les Français de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou pour les personnes âgées de 17 à 18 ans, une attestation provisoire en instance de convocation à la JDC ou une attestation individuelle d'exemption.
2 enveloppes A5 SUVIES VERTE A LA POSTE
Si l'apprenant est déjà titulaire d'un permis de conduire, une copie de ce dernier
Si l'apprenant est mineur, une copie du justificatif d'identité de l'un de ses représentants légaux
Si l'apprenant mineur n'a pas le même nom que l'un de ces représentants légaux, une copie du livret de famille.
Pour les Français de 16 à 17 ans, une copie de l'attestation de recensement.
Avis médical si besoin.